

Quels critères pour ce rayonnement culturel du Grand Reims ?

Il nous faut prendre en compte la disparité culturelle au sein d'une population élargie : un projet inscrit partout dans la grande métropole marnaise, c'est l'occasion d'accroître la mixité sociale et d'un « agir ensemble » qui dépasse les frontières : âge, classes sociales, privé/public...

Le rayonnement installe une vraie économie culturelle. Tout le monde peut en profiter : sur le plan de l'apport culturel, d'une dynamique de l'emploi et de l'initiative entrepreneuriale. Et le tourisme culturel accru, peut agir comme l'accélérateur d'un tourisme qui ne se contente plus d'un passage éclair dans et autour de la Cathédrale.

Les événements culturels, dont certains offriront des structures pérennes, sont un atout considérable pour asseoir l'image de marque de la Champagne-Ardenne, surtout s'ils associent des actions purement artistiques à d'autres, qui feraient, par exemple, appel à l'Université et aux centres de recherche, notamment ceux qui concernent les nouvelles technologies numériques et virtuelles. Dans cet esprit, des concours peuvent aussi être organisés dans un partenariat entre les entreprises innovantes et les institutions culturelles sous l'égide de l'Organisation Biennale.

Comment faire sans que cela coûte aux

collectivités ou qu'il y ait un équilibre financier si l'on tient compte des retombées de tels événements ? Si le support mécénat est utile, il a ses limites, et la sollicitation est déjà très importante. Nous envisageons plutôt la forme d'un emprunt-culture métropolitain : c'est le crédit d'une population actionnaire de ses projets, en direct ou par l'intermédiaire d'entreprises locales et internationales (villes jumelées). C'est la perspective d'un profit de ces actions culturelles pour le rayonnement : fréquentation, retombées touristiques, économie locale, structures qui équilibrent leurs budgets, gérant au plus près les subventions, mais jamais de concession sur la qualité, la diversité, la solidarité, l'inventivité. (*Voir encadré économique ci-dessous*).

Comment soutenir les projets culturels et artistiques : en temps de maîtrise des budgets, il s'agit d'inventer et d'être économe ; est-ce compatible ? Certains artistes, centres, institutions et compagnies qui n'ont pas le choix, le prouvent.

Comment accompagner et mettre en réseau des artistes pour parvenir à réaliser des projets partagés ? L'interdisciplinarité, la transversalité de la création et entre les artistes, mais aussi un partage utile et économe des lieux de production et de spectacle.

QUEL AVENIR POUR LE FRAC CHAMPAGNE-ARDENNE ?

Le Fonds Régional d'Art Contemporain de Champagne-Ardenne situé depuis toujours place Museux à Reims, est le FRAC de la Région Grand Est dont la collection est la plus riche et la plus importante.

Créé en 1984, installé depuis 1990 dans l'ancien collège des Jésuites, le FRAC compte, à ce jour, près de 800 œuvres. Parmi les artistes représentés, nombreux sont ceux aujourd'hui considérés comme de grandes figures de l'art contemporain. Sa notoriété, par le nombre d'exposition, leur qualité, leur audience, a dépassé depuis longtemps les frontières régionales. De surcroît, sa vocation pédagogique auprès des territoires l'a rendu indispensable compte tenu de la pauvreté d'équipements comparables dans notre ancienne région.

La Ville de Reims, dans le cadre de la réhabilitation du collège des Jésuites pour accueillir les deux collèges de Sciences-Po, a mis à disposition de nouvelles surfaces modernes valorisantes pour le FRAC. Depuis quelques mois, ce dernier n'a plus, ni Président, ni vice-Président, ni Directeur, à la suite des démissions des premiers et du départ de la Directrice. Cette grave crise que traverse la structure, du fait de la nouvelle organisation territoriale, nous inquiète considérablement.

Il semblerait que les tutelles, Etat, Région, s'orientent vers l'autonomie de chaque FRAC de la Grande Région avec chacun un Président, un directeur et bien sûr des collaborations étroites entre ces derniers. Cette solution respectueuse de nos diversités doit être très rapidement mise en œuvre pour assurer l'avenir du FRAC Champagne-Ardenne.

Comment mettre en réseau les scènes métropolitaines régionales déjà existantes ? par la coordination des projets avec ou sans curateur mais toujours avec un comité de coordination. Le but est d'assurer un solide maillage régional, d'éviter toute forme d'élitisme sans pour autant céder sur les contenus, donc d'assurer un important travail pédagogique.

Ceci peut se faire grâce à la mise en place de comités de programmation : artistique, économique, technique.

Comment proposer des offres pérennes aux vertus pédagogiques ? c'est toute l'importance des associations qui sont des charnières précieuses pour l'ajustement des projets et leur diffusion. Dans ce cadre seront proposés des concours et des sessions de « culture réalité » (art vivant, mise en lumière, compositions virtuelles...) qui s'ouvriraient à la population en la rendant participative : gastronomie, œnologie, architecture, BD, art et technologies numériques... La participation des chercheurs, des enseignants, des étudiants et des scolaires y serait indispensable.

L'INNOVATION ÉCONOMIQUE DE NOTRE PROJET CULTUREL

Dimensionnement, Structuration et Financement du Projet : Grand Reims, capitale européenne de la culture. Cette proposition, dédiée à l'Art et la Culture, se caractérise par :

a. Son dimensionnement particulièrement important et multipartenaires

Sur le plan des entités territoriales :

- La ville de Reims
- Le Grand Reims
- Les communautés châlonnaise et sparnacienne
- D'autres entités territoriales voisines ou autres, à préciser.

Ces entités sont essentiellement de droit public français, elles peuvent également être concernées par d'autres sources de droits nationaux si des villes jumelées avec Reims sont associées dans le temps à ce dispositif.

La coopération avec d'autres types de partenaires, privés, de diverses natures, peut également concerner des domaines aussi variés que la production de spectacles ou l'organisation d'expositions ou autres événements.

b. Son caractère pérenne, au-delà des échéances d'événements majeurs comme celui de capitale européenne de la culture.

c. Sa mobilisation incontournable de

capitaux d'origines et de natures multiples, mais constituant de façon permanente le facteur de réussite et de pérennité d'une telle Entreprise culturelle à durée déterminée, mais nécessairement longue et renouvelable.

d. Pour une nécessaire structuration de l'écosystème incarné par ce projet et rendant fluide l'accès aux capitaux nécessaires à sa mise en œuvre et sa pérennité

Cette démarche est à la fois indispensable, Prospective, et multipartenaires, publics et privés. Elle s'inspire des techniques de « Financement de Projet » bien connues des intermédiaires financiers (Banques - Assurances - Etablissements spécialisés - Marchés de capitaux). Ces techniques sont indispensables dans un projet d'une telle ampleur.

En complément de ces techniques, il est recommandé d'investir dans les domaines de la philanthropie. L'idée d'une fondation ou d'un fonds de dotation à vocation culturelle et de rayonnement régional est à examiner de très près.

EN SYNTHÈSE

Ces aspects organisationnels ne sont pas qu'une simple question de logistique. Ils constituent l'une des pièces maîtresses et incontournables de ce beau et grand projet : Grand Reims, capitale européenne de la culture.

Quels acteurs pour ces projets ?

En premier lieu, les artistes et les créateurs, les scènes nationales, les salles et les musées, les mécènes, les institutions, les collectivités et les entreprises. Pour cela, on peut envisager un vrai partenariat public/privé gouverné à proportionnalité de leurs participations. La population est au centre du projet culturel, depuis sa conception jusqu'à en devenir le public. Les actions pour un rayonnement intérieur métropolitain sont aussi importantes que les actions qui visent un rayonnement régional et européen : l'infiltration culturelle du centre-ville par les quartiers, moins habituel mais autrement profitable que l'infiltration des quartiers par un centre opérateur souvent mal ressentie.

Les acteurs partenaires et extérieurs sont, bien sûr, très importants (nationaux, régionaux, villes jumelées...). Les financements et la création associée doivent être centrés sur la Métropole incluant Châlons-en-Champagne, Épernay, ainsi qu'à la Région Grand Est, afin de garantir le succès d'Europ'Art.

ORIGINALITÉ DU PROJET INTÉGRANT EUROP'ART INTERMÉTROPOLES AVEC NOS VILLES JUMELÉES

Enfin et surtout, les grandes métropoles jumelées pour Europ'Art InterMétropoles seront des participants à part entière dans la création et son économie. Nous avons la chance d'être jumelés avec des villes prestigieuses ; nos rapports sont déjà chaleureux et fructueux. Ils peuvent l'être plus encore.

Les élus ont écouté notre projet, et semblent prêts à le soutenir car ils partagent notre vision de cette nécessité d'une concrétisation plus nette encore de notre rayonnement. Entre autres, l'ambition est que les jumelages ne se limitent plus à des comités de jumelages tissant des relations de voyages ou offrant la découverte de villes jumelées, mais d'établir des liens forts et pérennes ainsi que des échanges culturels et économiques privilégiés.

SOLUTION DE REPLI EN CAS DE NON-SÉLECTION EN TANT QUE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE :

Le succès des Capitales Européennes de la Culture prouve la validité de se mettre d'ores et déjà sur les rangs. Si toutefois nous n'étions pas sélectionnés, il sera possible de se rallier au projet en cours de Capitale française de la culture, moins contraignant au plan organisationnel et qui permettrait d'envisager une date moins éloignée, dans les prochaines années.

THINK TANK « DROITS DE CITÉ »
50 BOULEVARD LUNDY
51100 REIMS - WWW.REIMS-15EME-METROPOLE.FR

THINK TANK
DROITS
de CITÉ